

# GRILLE TARIFAIRE DU PRESENTIEL

## L'IDÉE :

« J'ai choisi de donner une certaine latitude de choix financier aux personnes qui me font l'honneur et la confiance d'organiser ma venue pour donner des formations ou conférences. Pour que cette latitude soit parcourue de manière éclairée, je suis transparents sur la destination de l'argent que l'on me donne.

Je ne suis pas salarié et je vis de mes activités facturées, notamment mes formations.

**Quand vous me payez 500€ hors frais de déplacement, cela couvre :**

-125€ de cotisations sociales.

-150€ de frais incompressibles de production (amortissement de formations, locations, moyens de communication, documentations, ...)

**-225€ de reste à vivre, soumis à l'impôt sur le revenu et devant rémunérer aussi les travaux amont et annexes (créations, organisation, communication, ...)**

Vous êtes ainsi libre de choisir, selon vos propres engagements politiques et possibilités financières un tarif dans les options ci-dessous. »

## OPTIONS DE TARIF JOURNALIER :

« **Tarif militant** : Plancher journalier pour 2 jours de formation consécutifs.

(Souvent retenu par les particuliers autonomes et associations de moins de 10 adh,...)

350 €/jour + Frais.

**Tarif conciliant** : Plancher journalier pour une formation d'un jour.

(Souvent retenu par les associations de plus de 10 adhérent-e-s.)

450 €/jour + Frais

**Tarif reconnaissant** : Vous estimez que mon travail commence bien avant mon arrivée chez vous.

(Souvent retenu par les syndicats et associations de plus de 50 adhérent-e-s.)

650 €/jour + Frais

**Tarif professionnalisant** : Vous connaissez les tarifs ordinairement pratiqués par les entreprises de formation.

(Souvent retenu par les entreprises et collectivités territoriales.)

750€ €/jour + Frais

Si vous avez du mal à choisir un tarif, en guise d'indication, je peux vous suggérer d'imaginer la somme que vous jugeriez juste que je touche directement, selon vos propres standards, pour ma prestation, incluant la formation mais aussi les diverses tâches amont pour qu'elle soit rendue possible et livrée chez vous, puis ensuite :

-D'y ajouter 150€ de frais incompressibles de production.

-De l'augmenter d'un tiers pour tenir compte des cotisations qui lui sont rattachées. »

## FRAIS DE DÉPLACEMENT

« Ces frais devront inclure :

**Frais kilométriques** : 0,53 € par km aller+retour depuis Voiron (38500).

**OU** : Frais réels en train.

Ces frais peuvent être répartis entre plusieurs commanditaires. Pensez à contactez des cafés associatifs, MJC, syndicats, comités d'entreprise, SCOP et autres organisations. 20-30 km peuvent être vite parcourus pour moi et 2 jours de formations s'enchaîner. (Attention cependant, si vous choisissez le train, à me proposer un moyen d'aller facilement du point A au point B :-)

**L'hébergement** : Nuitée si besoin, sur place et alimentation pour une personne sauf cas particuliers discutés en amont. L'hébergement chez l'habitant-e/adhérent-e est accepté. (A condition que ce soit dans un lit.) »

## **CONTACT**

Ouvert à la discussion et aux nouvelles possibilités !

Phloèm Sèv

06-10-42-41-66

[phloem-sev@live.fr](mailto:phloem-sev@live.fr)

phloem.fr

A retrouver aussi sur les réseaux sociaux, en mots et en vidéos...

